

Didactique du droit (MSDRO 31)

Quel droit doit-on enseigner ?

Automne 2026

Une discipline scolaire

se caractérise d'abord par

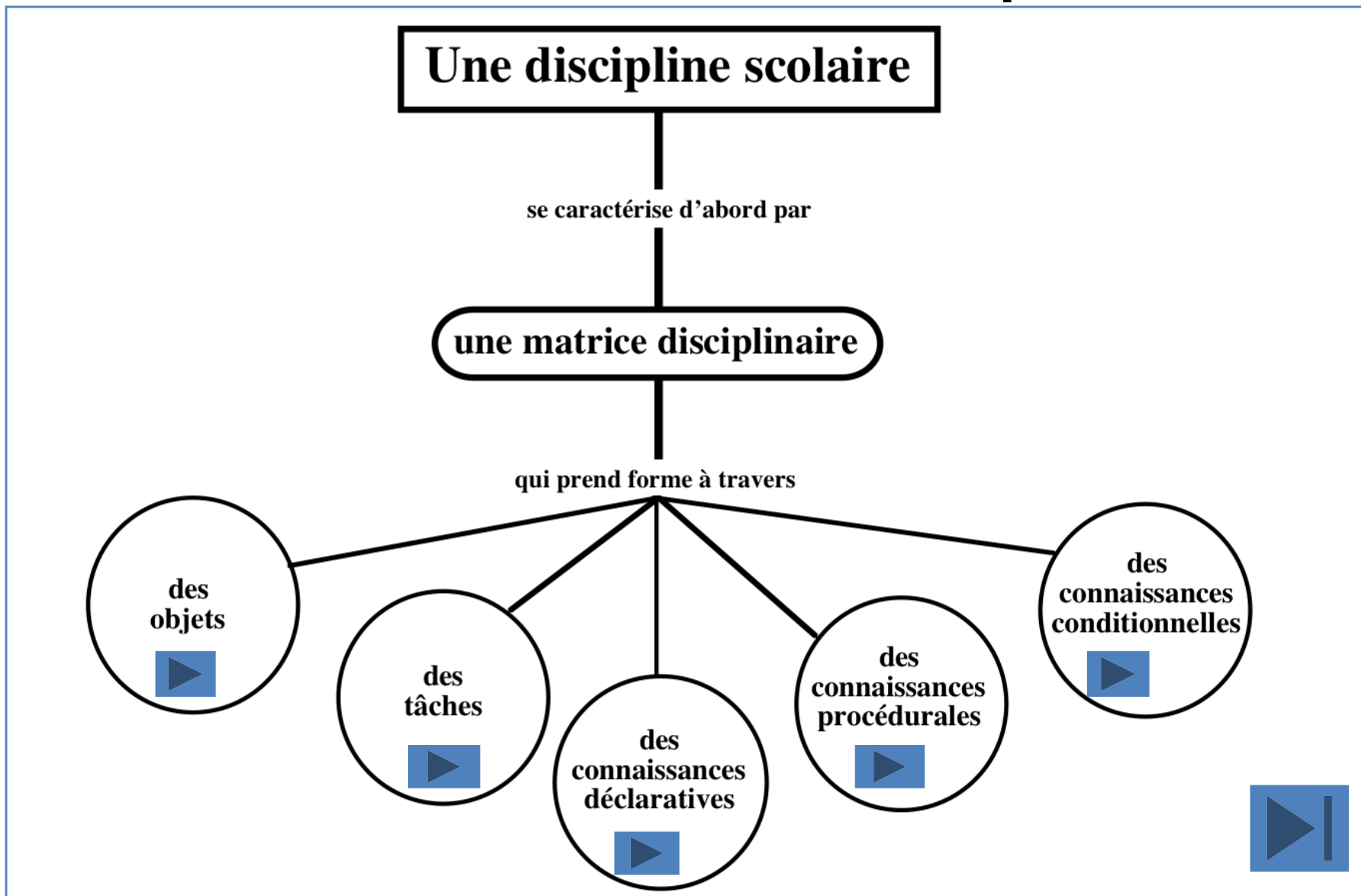
une matrice disciplinaire

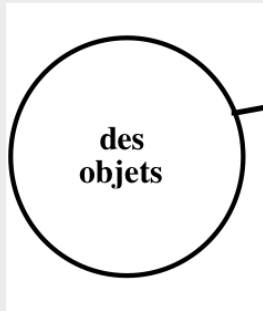
« Une **matrice disciplinaire** nous paraît constituée par le point de vue qui, à un moment donné, est porté sur un contenu disciplinaire et en permet la mise en cohérence. Ce point de vue est constitué par le **choix d'une identité pour la discipline considérée**.

Il entraîne à privilégier, de fait, certains concepts, certaines méthodes, certaines techniques, certaines théories, certaines valeurs, et amène en dernier ressort à **valoriser certains objets d'enseignement**.

Le choix d'une matrice disciplinaire renvoie, de surcroît, à **un choix idéologique rarement explicité au fond**. »

Les éléments constitutifs de la discipline « droit »

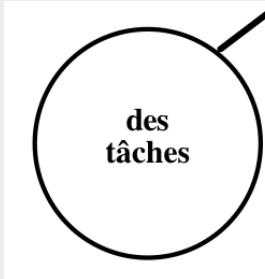




Les objets de la discipline

- Les PPT de l'enseignant
- Les scripts et les polycopiés de cours
- Les manuels de droit
- Les textes de lois
- Les jugements des tribunaux
- Les extraits de la doctrine
- Des articles de journaux
- Des pages Internet
- Des films, des documentaires, des émissions radiophoniques
- Des récits d'histoires vécues
- ...





Les tâches de la discipline

- Écouter, prendre des notes et apprendre par cœur
- Résoudre des petits cas
- Lire et analyser des documents divers (arrêts, textes légaux, articles de presse, ...)
- Faire des recherches documentaires
- Rédiger des règles légales, des résumés et des synthèses critiques
- Préparer des exposés
- Faire des jeux de rôles et des simulations de procès
- Aller au tribunal, au parlement et rencontrer les acteurs du monde juridique et politique
- Faire des actions citoyennes
-





Les connaissances déclaratives de la discipline

- Les choix dans les nombreux thèmes juridiques selon les filières et les niveaux (la liste des contenus !)
- Les règles légales et les principes juridiques
- Les concepts juridiques (démocratie, citoyenneté, fédéralisme, contrat, responsabilité, personne,...)
- Les questions juridiques polémiques et les thèmes d'actualité
- ...





Les connaissances procédurales de la discipline

- Rechercher des mots dans un dictionnaire juridique
- Identifier les éléments d'une règle légale
- Trouver une règle dans un code
- Appliquer une démarche de résolution d'un cas
- Trouver une loi dans le Recueil systématique (RS)
- Trouver un arrêt du Tribunal fédéral
- Construire un commentaire d'arrêt, une dissertation juridique
- ...





Les connaissances conditionnelles de la discipline

Mettre les élèves dans des situations inédites et complexes, nécessitant un transfert et une sélection des savoirs

- Choisir un raisonnement juridique approprié pour résoudre un cas complexe
- Imaginer les dispositions d'une nouvelle Constitution, d'une nouvelle législation
- Déterminer une voie de droit et argumenter un recours
- Rédiger un avis de droit ou rendre un jugement
- ...

(Cf. les compétences juridiques)



Quelle matrice disciplinaire pour l'enseignement du droit ?

- Individuellement, vous analysez les extraits des plans d'études qui vous sont remis en identifiant les différents éléments (explicites ou implicites) de la discipline « droit ».
- En quatre groupes (école de culture, DF en école de maturité, OS et OC en école de maturité, école professionnelle), vous notez les points communs principaux des plans d'études analysés, puis vous décrivez les caractéristiques du droit que l'on demande d'enseigner selon ces plans d'études.
- Notez vos réponses dans les tableaux remis.

La théorie positiviste du droit

Le droit = l'ensemble des règles générales et abstraites en vigueur dans une collectivité, édictées par un organe légitime de l'Etat, et susceptibles d'être appuyées par la contrainte

- des règles formant un système de normes hiérarchisées (distinction entre droit public et droit privé, et entre droit objectif et droits subjectifs)
- une sorte de fétichisme des normes

Connaître le droit = connaître les règles édictées, leur hiérarchie et leur application

La théorie du droit naturel

Le droit = un ensemble de valeurs et de principes non écrits dont découlent le droit positif

- des règles universelles à déterminer selon l'interprétation de la volonté divine, en observant les lois de la nature ou en faisant confiance en la raison humaine
- des règles définies par leur finalité (et non par leur procédure d'élaboration)

Connaître le droit = connaître les valeurs et les principes au service de l'idéal choisi (le bien, la justice, ...)

La théorie sociologique du droit

Le droit = ensemble des règles
reconnues comme juridiques
par les membres du corps
social

- des règles générales et abstraites, susceptibles d'être appuyées par la contrainte
- des règles dont la violation exige une sanction selon la volonté des individus composant la société en question
- une analyse sociologique d'un droit *flexible*

Connaître le droit = découvrir les règles
juridiques en
analysant la réalité
sociale de la vie
quotidienne

La théorie du réalisme américain

Le droit = ensemble des règles
reconnues comme juridiques
par les décisions des tribunaux

- le travail du juge va bien au-delà de l'application de la loi et repose sur une analyse large de la situation particulière
- les juges créent les règles de droit qui s'appliquent concrètement aux cas particuliers

Connaître le droit = analyser la pratique
des tribunaux et
découvrir les règles en
anticipant les
décisions de justice

**Quelle conception du droit choisir
pour une matrice disciplinaire
pertinente ?**